

14^{ème} Groupe Thématique

Agriculture

13 juin 2019 - Paris

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE



Ordre du jour (matin)



10h00 – 10h45 : Actualités générales - milieux humides et PNMH

- Tour de table

- Actualités

10h30 – 11h00 : présentation des travaux de l'UPGE sur les formations agricoles – quelle intégration possible au sein de l'action 18 ? – Thomas REDOULEZ (UPGE)

11h00 – 11h30 : présentation des travaux PSE des Chambre d'agriculture – Louis SICARD (APCA)

11h30 – 12h15 : état d'avancement de la phase d'expérimentation du rapport « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides » - Florence Thinzilal (FMA)

12h15 – 12h45 : présentation des travaux d'identification d'articulation entre Projet Alimentaires Territoriaux (PAT) et projets agricoles en milieux humides – Noémie TERMEAU (APCA)

Ordre du jour (après-midi)



12h45 – 14h00 : *Repas*

14h00 – 14h45 : Présentation du programme d'évaluation des CATZH mis en place par l'Agence de l'eau Adour-Garonne + présentation des travaux de la CATZH de l'ADASEA du Gers - Claire LEMOUZY (ADASEA 32)

14h45 – 16h15 : **séquence de travail (MTES/APCA)**

- Priorisation des actions à intégrer au prochain PNMH

14h45 – 16h15 : feuille de route et calendrier des prochaines réunions du GTh Agriculture



Actualité : retour en images sur les rencontres du Groupe Projet Zone Humide (GPZH) des Chambres d'agricultures en Lozère (Mende)

13 juin 2019 - Paris

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE



Mende

Plateau de l'Aubrac

Site de la Margeride





Mise en pratique de diagnostics Zone Humide :

- Approche botanique
- Approche pédologique





Travaux d'identification des articulations possibles entre Programme d'Action Territoriaux agricoles en zone humide et Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) - APCA

13 juin 2019 - Paris

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE

PAT et agriculture en zone humide



- **Cadre :**

- convention MTESS / APCA
- Action inscrite dans dynamique 3^{ème} PNMH
- contribuer à la valorisation des produits agricoles ZH



- **Objectif :** identifier les articulations possibles entre programmes d'action territoriaux agricoles en zones humides et projets alimentaires territoriaux
- **Acteurs :** APCA – services Territoire et Environnement, Terres en ville, implication prochaine du réseau Chambre d'agriculture



14^{ème} GT



2019



Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?



- **Dispositif lancé par le MAA pour développer des systèmes alimentaires durables – LAAF 2014 :**
« Les projets alimentaires territoriaux (...) sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique. »

- **Un projet de territoire articulé autour des problématiques alimentaires**

- **Un projet qui répond aux enjeux du PNA :**

- Ancrage territorial de l'alimentation
- Justice sociale
- Éducation à l'alimentation
- Nutrition / santé

- **Principes :**

- Projet systémique (6 champs)

De l'agriculture à l'alimentation : un horizon plus large et plus transversal



- **Projet multi-acteurs**

Contact : Louise MACE : louise.mace@apca.chambagri.fr

Source de la diapositive : Louise MACE - APCA

Source : « Agir pour les agricultures des aires urbaines »
Plante & Cité et Terres en villes, 2017

PAT et agriculture en zone humide

Méthode



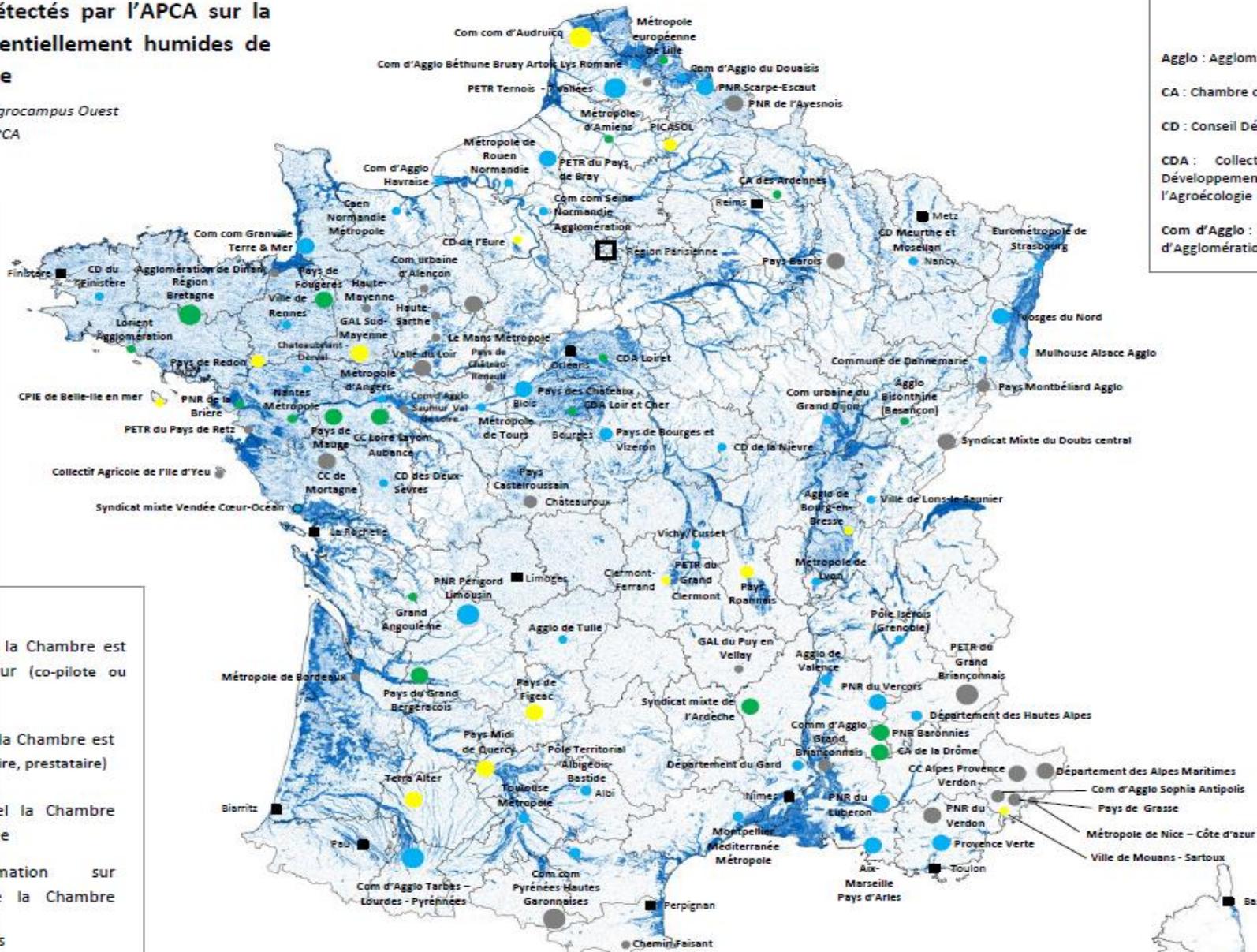
Etape 1 :

- localisation des PAT sur carte des zones potentiellement humides (carte + tableau) → **à affiner**

Localisation des projets alimentaires territoriaux (PAT) détectés par l'APCA sur la carte des zones potentiellement humides de France métropolitaine

Source carte zones humides : Agrocampus Ouest

Source localisation des PAT : APCA



Légende :

- PAT dans lequel la Chambre est fortement moteur (co-pilote ou très impliquée)
- PAT dans lequel la Chambre est associée (partenaire, prestataire)
- PAT dans lequel la Chambre n'est pas associée
- Pas d'information sur l'implication de la Chambre
- Villes principales
- Zones potentiellement humides

Agglo : Agglomération
 CA : Chambre d'Agriculture
 CD : Conseil Départemental
 CDA : Collectif Développement l'Agroécologie
 Com d'Agglo : Com de l'Agglomération

Remarque : la carte des zones potentiellement humides propose une modélisation des enveloppes qui, selon les critères géomorphologiques et climatiques, sont susceptibles de contenir des zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. La méthode ne tient compte ni des aménagements réalisés (drainage, assèchement, comblement), ni de l'occupation du sol (culture, urbanisation, ...), ni des processus pédologiques et hydrologiques locaux qui limiteraient le caractère effectivement humide de ces



PAT et agriculture en zone humide



- **Terres en villes**

- Projet ONVAR* « *Evaluer et renouveler les modalités d'implication des agriculteurs et du développement agricole dans l'élaboration de Projets Alimentaires Territoriaux promouvant l'agroécologie* ».
- 3 objectifs stratégiques :
 - Développer les PAT **co-construits** (*jonction monde agricole et collectivités*)
 - Donner toute **leur place aux agriculteurs** dans les PAT (*jonction monde agricole et collectivités*)
 - Promouvoir la dimension **agroécologique** des PAT

PAT et agriculture en zone humide



- 2 approches :

1. Projet de maintien/développement de l'agriculture en zone humide existant	2. Projets Alimentaires Territoriaux existants
Quel(s) est/sont le(s) intérêt(s) pour un agriculteur en contexte zones humides d'intégrer un PAT ?	Quel(s) est/sont le(s) intérêt(s) pour une collectivité d'établir un PAT sur son territoire ?
Quel(s) est/sont le(s) intérêt(s) pour une collectivité de valoriser des zones humides au moyen d'un PAT ? Quelle est la plus-value pour le PAT d'intégrer l'agriculture en zone humide ?	

PAT et agriculture en zone humide – Suites



- **Etapes suivantes :**

2 – Détecter les liens possibles entre projet agricoles ZH et PAT :

2.1 - Enquêter auprès des Chambres d'agriculture impliquées dans un projet de maintien/développement de l'agriculture en zones humides avec enjeux de valorisation des produits agricoles

Exemple : association marque bœuf des Basses Vallées angevines animée par la Chambre des Pays-de-la-Loire

2.2 - Détecter parmi les PAT recensés par Terres en ville et l'APCA, des projets incluant des enjeux zones humides dans leurs actions

Exemple : activité maraîchère des Hortillonnages

3 - Effectuer des propositions d'articulation éventuelles

Financements des PAT



- Guide méthodologique « Construire une stratégie de financement d'un projet alimentaire territorial »
- Disponible sur ce [lien](#)

Contacts :

- Louise MACE : louise.mace@apca.chambagri.fr
- Paul MAZERAND : paul.mazerand@terresenvilles.org

PAT et agriculture en zone humide



Des retours ?

Informations ?

Contacts ?



Séquence de travail – Construction du 4^{ème} PNMH

13 juin 2019 - Paris

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE

14^{ème} GThA – 13 juin 2019

Séquence de travail



- **Objectif** : prioriser les actions que le Groupe Thématique Agriculture souhaite intégrer dans le prochain PNMH

Consignes



Tâches	Durée
Explication des consignes	10 min
Travail en binôme : - lecture des propositions - vote - propositions de contacts/projets/expériences...	40 min
Restitution du travail	30 min

Actions / Axe de travail	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5
Nombre d'actions à développer	7	6	4	7	4
Nombre d'actions à prioriser (post-it vert)	3	3	2	3	2
Nombre d'actions à reformuler/éliminer (post-it rose)	1	1	1	1	1
Nombre d'action non mentionnées à ajouter (post-it jaune)	1	1	1	1	2
Nombre d'idées en lien avec actions du GThA + idées collectivités (post-it bleu)	-	-	-	-	-